

Les Maisons des Solidarités départementales vous accueillent.



Le Département à toutes les étapes de votre vie...

Conseil général des Alpes-Maritimes

B.P. 3007 - 06201 Nice cedex 3

Tél. : 04 97 18 60 00

Fax : 04 97 18 66 66

cgo6@cgo6.fr

www.cgo6.fr

Flashez ce code avec votre lecteur flashcode
et retrouvez toutes les informations
sur les Maisons des Solidarités
départementales.



 **CONSEIL GÉNÉRAL**
ALPES-MARITIMES



**UNE DEMANDE, UN DROIT,
UNE ORIENTATION, UN ACCOMPAGNEMENT ?
LE CONSEIL GÉNÉRAL EST À VOTRE ÉCOUTE**



 **CONSEIL GÉNÉRAL**
ALPES-MARITIMES

La solidarité pour tous est une ambition première du Conseil général qui se doit de tendre la main aux plus fragiles et aux plus exposés.

Humanité, rigueur et efficacité, telles sont les valeurs exprimées par les professionnels chargés de l'accueil, du conseil et de l'accompagnement des usagers.

Dans les 21 Maisons des Solidarités départementales réparties sur tout le territoire des Alpes-Maritimes, ils veillent à pratiquer une politique de proximité et à apporter aux usagers **des réponses adaptées à leurs attentes**.

Quelle que soit votre interrogation, les équipes des Maisons des Solidarités départementales sont à votre écoute. N'hésitez pas à les solliciter.

ERIC CIOTTI
Député
Président du Conseil général
des Alpes-Maritimes



Un éventail de services proposés à chaque étape de votre vie

(petite enfance, éducation, santé, insertion, handicap, vieillissement, aide à l'autonomie...).

Les équipes pluridisciplinaires de la Maison des Solidarités départementales vous conseillent pour l'accès à la santé, à la protection sociale, au logement et vous aident dans le cadre de toutes vos démarches.

Elles vous proposent notamment :

- un accompagnement social personnalisé : aide et conseil auprès des personnes sans emploi, aide au maintien dans le logement, prévention des expulsions, instruction des droits et suivi des bénéficiaires du RSA ;
- un soutien dans la vie quotidienne : aide aux transports, garde d'enfants, accès à la culture ;
- des interventions de professionnels spécialisés, à votre domicile si vous le souhaitez, pour vous soutenir dans votre rôle de parent ou dans la gestion de votre budget.

Les Maisons des Solidarités départementales proposent également des services de prévention et de santé :

- des consultations médicales sont organisées pour le suivi de votre grossesse et/ou de votre enfant ;
- une sage-femme est à vos côtés pour vous accompagner dans la préparation à la naissance ;
- une puéricultrice vous conseille sur les soins à apporter à votre bébé, sur l'allaitement, l'alimentation, les vaccinations ;
- un psychologue est disponible pour un soutien individuel.

La protection de l'enfance et de la famille est aussi une mission essentielle des équipes des Maisons des Solidarités départementales.

Si vous rencontrez des difficultés dans l'éducation de vos enfants, elles peuvent vous apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique.